

La mondialisation de l'inégalité

François Bourguignon

**La mondialisation
de l'inégalité**

LA REPUBLIQUE DES IDEES 

Seuil 

Collection dirigée
par Pierre Rosanvallon
et Ivan Jablonka

ISBN : 978-2-02-112410-1

© Éditions du Seuil et La République des Idées, août 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com
www.repid.com

Extrait de la publication

INTRODUCTION

Prendre la mesure des inégalités

La mondialisation nourrit des débats passionnés. On la présente tantôt comme une panacée, un instrument de modernisation, tantôt comme un danger mortel. Pour les uns, elle contribue à la « richesse des nations » ; pour les autres, elle entraîne l'appauvrissement du plus grand nombre au bénéfice d'une élite de privilégiés. On lui reproche alors, pêle-mêle, la dérégulation financière, l'explosion des inégalités, les délocalisations, la disparition des frontières, l'affadissement de la vie culturelle.

Nous voudrions contribuer à éclairer ce débat en attirant l'attention sur une question des plus brûlantes : les inégalités. La mondialisation est un phénomène historique complexe, que l'on peut suivre sur plusieurs siècles¹, mais personne ne nie qu'elle existe. Le but de ce livre est de savoir si, comme on l'entend souvent, elle est responsable de la hausse sans précédent des inégalités dans le monde depuis trois décennies. La mondialisation en cours est-elle le fossoyeur de l'égalité, le poison qui condamne tout espoir de justice sociale ?

1. Voir par exemple Patrick Boucheron (dir.), *Le Monde au xv^e siècle*, Paris, Fayard, 2009, et Suzanne Berger, *Notre première mondialisation*, Paris, La République des Idées/Seuil, 2003.

Pour répondre à cette question, il est indispensable de dissocier le niveau de vie *entre pays* et le niveau de vie *dans les pays*. À cet égard, un double retournement est en cours. D'une part, après deux siècles de hausse continue, l'inégalité des niveaux de vie *entre pays* a commencé à décroître : si l'on vivait en moyenne vingt fois mieux en France et en Allemagne qu'en Chine et en Inde il y a vingt ans, l'écart a aujourd'hui diminué plus que de moitié. D'autre part, l'inégalité a augmenté *au sein* de nombreux pays, souvent après plusieurs décennies de stabilité. Ainsi, aux États-Unis, l'inégalité est revenue aujourd'hui à un niveau jamais observé depuis un siècle. Dans une perspective de justice sociale, la première évolution semblerait éminemment favorable, si elle n'était pas entravée par la seconde.

Il est donc crucial de repenser le rapport entre mondialisation et inégalités. Parce que l'on a tendance à regarder autour de soi plutôt qu'au-delà des frontières, la montée des *inégalités nationales* a tendance à éclipser la baisse – pourtant incontestable – de l'*inégalité mondiale*. Selon une opinion générale, nous vivons dans un monde de plus en plus inégalitaire, où « les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres ». Et comme la montée des inégalités nationales, là où elle a lieu, semble coïncider avec l'accélération récente de la mondialisation, on a tendance à considérer que cette dernière en est responsable, alors que, paradoxalement, elle contribue *aussi* à réduire les inégalités au niveau international. Dès qu'on l'aborde sous ce double aspect, national et international, la relation entre mondialisation et inégalités se révèle plus complexe qu'il n'y paraissait.

C'est bien ainsi qu'il faut entendre l'expression « mondialisation de l'inégalité ». Elle revêt deux significations. D'un côté, elle se réfère aux questions d'inégalité globale. L'importance donnée, dans le débat économique national et international, au rééquilibrage effectif des niveaux de vie entre pays en est le signe le plus évident. D'un autre côté, l'expression fait

écho au sentiment que l'augmentation des inégalités affecte tous les pays de la planète et qu'il est urgent de la combattre.

Bien sûr, ces deux perspectives ne sont pas indépendantes. L'extension des échanges internationaux, la mobilité du capital et de la main-d'œuvre, la diffusion des innovations technologiques comblent peu à peu le fossé entre pays riches et pays en développement. Mais, en même temps, elles contribuent à modifier la répartition des revenus au sein même de ces économies. La croissance du commerce mondial explique que certaines lignes de production émigrent des pays les plus développés vers les pays émergents, que la demande de main-d'œuvre non qualifiée diminue dans les pays les plus avancés – entraînant une chute de sa rémunération relative –, que, partout dans le monde, le haut de la distribution des salaires s'aligne sur les pays où l'élite économique est la mieux rémunérée et que, partout aussi, les revenus du capital s'accroissent plus vite que ceux du travail. Naturellement, d'autres facteurs influencent l'inégalité au niveau national comme au niveau international : le progrès technique, la capacité de croissance endogène des économies, leur stratégie de développement ou encore leur politique fiscale. Mais, au total, quelle part doit être attribuée à la mondialisation ?

Le but de ce livre est d'éclairer le rapport entre mondialisation et inégalités, en distinguant soigneusement l'inégalité mondiale et les inégalités nationales, en prêtant attention aux causes de cette distorsion et en décrivant les politiques susceptibles de concilier plus systématiquement équité et mondialisation.

L'analyse se déroulera en trois temps. L'évolution récente de l'inégalité mondiale, c'est-à-dire entre tous les citoyens du monde, est un bon point d'entrée dans la mesure où elle combine l'inégalité des niveaux de vie nationaux et l'inégalité au sein des nations. Le retournement de tendance qui l'affecte marque un tournant historique. Ce sera l'objet du premier chapitre.

On se concentrera ensuite sur le développement des inégalités nationales et, dans un certain nombre de pays (dont beaucoup de pays développés), sur le retour à des niveaux d'inégalité qu'on n'avait pas observés depuis plusieurs décennies. Quelles sont les causes de ce retour en arrière ? Faut-il les chercher du côté de la mondialisation ou, au contraire, dans des facteurs nationaux spécifiques ? Cette interrogation sera traitée dans le deuxième chapitre.

Le dernier chapitre sera à la fois prospectif et prescriptif. Il s'agira d'anticiper certains éléments clés du futur de l'économie mondiale et d'en percevoir les implications en matière d'inégalités. L'enjeu est d'identifier les politiques économiques et sociales les plus à même de pérenniser la convergence des niveaux de vie entre pays, tout en enrayant la détérioration des distributions nationales de revenus. S'il semble toujours possible, sur le papier, de redistribuer le produit de l'activité économique et d'empêcher les inégalités de s'aggraver, il faut être conscient du fait que la redistribution a un coût économique et qu'elle est soumise à des contraintes politiques qui doivent être prises en compte.

Au terme de cette analyse, il conviendra de fixer les conclusions que l'on peut proposer aux élites dirigeantes, aux partis politiques, à la société civile et à tous les citoyens pour donner naissance à une économie mondiale qui soit enfin équitable dans sa double composante, internationale et nationale.

CHAPITRE PREMIER

L'inégalité mondiale

L'inégalité mondiale se définit comme l'inégalité entre tous les citoyens du monde. Peu discutée en tant que telle, elle combine de façon assez complexe l'inégalité *entre* nations et l'inégalité *au sein* des nations.

Trois questions doivent être posées lorsque l'on parle d'inégalité : l'inégalité « de quoi », « chez qui » et « combien ». S'agissant de la première question, on peut parler d'inégalité de revenu, de patrimoine, de dépense de consommation ou, plus généralement, de bien-être économique. Dans une perspective mondiale, on s'intéressera ici aux « niveaux de vie », la moyenne dans un pays étant définie par le revenu national par habitant de ce pays, souvent très proche du produit intérieur brut (PIB) par tête, et sa distribution dans la population étant celle que l'on observe dans les enquêtes auprès des ménages¹. En ce qui

1. Ce choix peut être critiqué. Le PIB par habitant est un indicateur très imparfait du bien-être économique des citoyens d'une nation (voir l'ouvrage d'Amartya Sen, Joseph E. Stiglitz et Jean-Paul Fitoussi, *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacob, 2009). Il est cependant pratique et significatif pour des comparaisons internationales, une fois prises en compte les différences de prix entre pays (indices de parité de pouvoir d'achat). Au sein d'un pays, le niveau de vie d'un individu est défini par le revenu disponible du ménage auquel il appartient, corrigé par un facteur qui tient compte de la taille et de la composition du ménage. Pour plus de détails sur le calcul de l'inégalité mondiale, voir Sudhir Anand et Paul Segal, « What Do We Know About Global Income Inequality ? », *Journal of Economic Literature*, 46 (1),

concerne la deuxième question, on s'intéressera à l'inégalité entre les citoyens de cette planète, en distinguant l'inégalité « entre pays » (ou « internationale »), qui décrit l'inégalité que l'on observerait dans le monde si les niveaux de vie étaient identiques au sein des pays, et l'inégalité « mondiale », qui intègre les disparités nationales de niveaux de vie. En fin de compte, pour mesurer l'inégalité, nous utiliserons trois indicateurs : la part des plus riches (les 1 %, 5 % ou 10 % les plus riches), l'écart relatif des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes (les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres) et le coefficient de Gini¹.

Une dernière question de définition doit être abordée : celle de la différence entre inégalité et pauvreté. On peut objecter aux mesures précédentes qu'elles sont essentiellement relatives. Que les 10 % les plus pauvres aient un niveau de vie égal au 1/10^e des 10 % les plus riches n'a pourtant pas la même signification en Inde et au Luxembourg. En Inde, cela signifie que les plus pauvres peuvent difficilement survivre ou sont menacés de famine au moindre accident économique ; ce n'est pas le cas au Luxembourg. Il est donc important d'introduire une norme absolue dans l'évaluation de l'inégalité mondiale. Une façon commode est de définir un seuil absolu de pauvreté et de compter le nombre de personnes en dessous de ce seuil. Le seuil le plus couramment utilisé aujourd'hui est celui de « 1,25 dollar par jour et par tête », soit à peu près 1 euro, à pouvoir d'achat international constant (aux prix de 2005). Ce chiffre correspond en

2008, p. 57-94, et François Bourguignon, « A Turning Point in Global Inequality... and Beyond », in *Research on Responsibility. Reflections on our Common Future*, édité par Wilhem Krull, Leipzig, CEP Europäische Verlagsanstalt, 2011.

1. Le coefficient de Gini peut se définir comme la différence absolue moyenne de niveaux de vie entre deux individus pris au hasard dans la population, rapportée à la moyenne dans l'ensemble de la population. Dans une société où le niveau de vie moyen est de 40 000 €, un coefficient de Gini de 0,4 signifie que l'écart de niveau de vie entre deux individus pris au hasard dans la population est en moyenne de 16 000 €.

fait à la moyenne du seuil officiel de pauvreté utilisé dans les pays les plus pauvres.

L'inégalité mondiale de la France à l'Éthiopie

Quelle que soit la façon dont on la mesure, l'inégalité mondiale est considérable, probablement très au-delà de ce qu'une communauté nationale pourrait supporter sans risque de crise majeure. Pour la mettre en perspective, prenons l'exemple de quelques pays.

En 2006, année que nous prendrons comme référence, le revenu national annuel par tête en France est d'environ 26 000 euros (au pouvoir d'achat international de 2005), mais le niveau de vie individuel moyen est de 18 000 euros par an¹. Les 10 % les plus riches y reçoivent 23 % du revenu total et un peu plus de 6 fois le revenu des 10 % plus pauvres. Leur niveau de vie est d'environ 40 000 euros par tête et par an, tandis que celui des 10 % les plus pauvres n'est que de 6 000 euros. Le coefficient de Gini, tel que défini plus haut, est de 0,28. En moyenne, l'écart de niveau de vie entre deux personnes prises au hasard vaut donc 28 % du revenu moyen, soit 5 000 euros.

Parmi les pays riches, la France peut être considérée comme un pays à inégalité modérée. L'écart de niveau de vie entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres est plus faible (un peu moins de 5 fois) dans les pays scandinaves, qui sont les

1. La différence est due aux revenus non distribués des entreprises et de l'État, ainsi qu'à des différences de définition du revenu entre les enquêtes réalisées auprès des ménages et les calculs de la comptabilité nationale. La distinction est faite ici pour que le lecteur retrouve des ordres de grandeur familiers. Par la suite, le niveau de vie moyen sera simplement assimilé au revenu national par habitant, de façon à éviter des comparaisons internationales difficiles sur des estimations issues d'enquêtes dont les méthodologies varient.

plus égalitaires parmi les pays riches. Il est un peu supérieur à 7 en Allemagne et au Royaume-Uni et proche de 10 en Europe du Sud. Il est de 15 aux États-Unis, le pays développé le plus inégalitaire (où le coefficient de Gini atteint par ailleurs 0,39).

Le Brésil est un pays émergent et aussi l'un des pays les plus inégalitaires du monde. À 7 200 euros par an et par personne, le revenu national par habitant y est plus élevé que dans la plupart des pays en développement, mais il représentait en 2006 moins du tiers du niveau de vie européen. En revanche, le niveau de vie des 10 % les plus riches était de 22 000 euros par personne et par an, plus que la moyenne française et à peu près la moitié de leurs homologues français. Inversement, le niveau de vie des 10 % les plus pauvres était à peine supérieur à 500 euros, moins du dixième des Français les plus pauvres. En conséquence, l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres s'élevait à plus de 40, tandis que le coefficient de Gini s'établissait à 0,58 (à comparer avec le 0,28 de la France).

L'Éthiopie est un pays pauvre d'Afrique. Le revenu national annuel par habitant n'y était en 2006 que de 510 euros, soit le niveau de vie des 10 % de Brésiliens les plus pauvres. L'inégalité y est moins prononcée qu'au Brésil, mais le revenu disponible des 10 % les plus pauvres est très en dessous du seuil de pauvreté de 1 euro par jour et par personne. En fait, il équivaut à peu près à la moitié de cette somme, soit 160 euros par personne et par an (en pouvoir d'achat international). Comment imaginer survivre avec une telle somme ? Les Éthiopiens les plus aisés s'en sortent évidemment mieux, mais, en moyenne, ils restent très pauvres selon des critères européens. Les 10 % des Éthiopiens les plus riches vivent en moyenne avec 1 000 euros par personne et par an, soit seulement le 6^e du niveau de vie des 10 % de Français les plus pauvres. Bien sûr, certains Éthiopiens vivent beaucoup mieux que les Français les plus pauvres (et même peut-être que le Français moyen), mais ils ne sont qu'une poignée !

L'inégalité mondiale des niveaux de vie

On peut deviner, à partir des éléments qui précèdent, que l'inégalité mondiale des niveaux de vie ne peut être que considérable : les plus pauvres dans le monde sont comparables aux Éthiopiens pauvres, tandis que les plus riches sont comparables aux Américains riches. De fait, l'écart entre les 10 % les plus riches au monde et les 10 % les plus pauvres au monde était de 100 il y a une vingtaine d'années ! Depuis, il a légèrement diminué, mais il est encore de 90 aujourd'hui. En valeur absolue, les 600 millions les plus pauvres au monde ne disposent en moyenne que de 300 euros par an et par personne, tandis que les 600 millions les plus riches jouissent d'un niveau de vie moyen de 27 000 euros. Rappelons qu'au Brésil, l'un des pays les plus inégalitaires, l'écart entre les déciles extrêmes n'était que de 40 ! Même si l'on définit les extrémités de la distribution des niveaux de vie de façon plus large, l'inégalité mondiale reste considérable : les 20 % les plus riches bénéficient d'un niveau de vie encore 40 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. Quant au coefficient de Gini, il s'élève à 0,66 pour le monde, niveau très supérieur à ceux qu'ont jamais atteint le Brésil ou l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Ces chiffres témoignent d'un monde d'une extraordinaire inégalité au regard de toute norme nationale. Ils s'expliquent facilement. À l'inégalité, forte ou faible, que l'on observe au sein d'un pays, la perspective mondiale ajoute l'inégalité entre pays qui est elle-même considérable. L'échelle des revenus nationaux par tête, à pouvoir d'achat international constant, en est la preuve. Le niveau de vie moyen des vingt pays les plus riches est de 33 000 euros. Il est inférieur à 600 euros pour les vingt pays les plus pauvres. Un écart proche de 60 à 1.

Les chiffres qui précèdent décrivent l'inégalité en termes relatifs, même si l'on a pris soin d'indiquer les niveaux absolus de niveau de vie qu'elle sous-tendait. On peut également raisonner en termes absolus et juger que ce n'est pas tellement le rapport entre les plus pauvres et les plus riches qui compte, mais l'étendue de la pauvreté, c'est-à-dire le nombre total de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil de 1 euro par personne et par jour.

Selon la Banque mondiale, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 euro par jour, parfois appelé « seuil de pauvreté extrême », était de 1,4 milliard en 2005, soit à peu près 20 % de la population mondiale. C'est ce chiffre qui a conduit l'économiste britannique Paul Collier à intituler un livre récent *Le Milliard du bas*¹. Avec une définition moins extrême de la pauvreté, soit un seuil de 2 euros par jour (parfois aussi utilisé par les organismes internationaux), le chiffre est encore plus accablant. À cette aune-là, la planète compte 3 milliards de pauvres, soit la moitié de l'humanité !

On peut objecter à ces mesures qu'elles sont fondées sur une définition absolue de la pauvreté, alors que celle-ci a également un caractère relatif (par exemple les comparaisons que les individus peuvent faire entre eux). C'est ce qui a conduit l'Union européenne à définir le seuil de pauvreté parmi ses membres non pas de façon absolue, mais en relation avec le niveau de vie médian du pays considéré (le niveau de vie qui sépare la population en deux parties égales). Avec une telle définition, la pauvreté n'est plus l'exclusivité des pays pauvres et traduit surtout l'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Mais appliquer ce concept à la population mondiale et compter, parmi les pauvres du monde, des ménages boliviens dont le pouvoir d'achat est d'une centaine d'euros par personne

1. Paul Collier, *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

et par an, ainsi que des ménages américains disposant de plus de 4000 euros, ne ferait guère de sens. Il y va de la survie dans un cas, de la comparaison sociale dans l'autre.

Examiner l'inégalité au niveau mondial révèle un monde qui ne peut apparaître que profondément injuste au vu des critères les plus courants de justice sociale en usage au sein des espaces nationaux. L'inégalité économique y atteint un niveau très supérieur à ce que l'on observe aujourd'hui (et probablement à ce que l'on a jamais observé) dans les communautés nationales. Est-il en effet envisageable qu'un dixième de la population d'un espace national jouisse d'un niveau de vie 100 fois supérieur à un autre dixième ? Qui plus est, cette inégalité condamne près de la moitié de l'humanité à la pauvreté et rend précaire la survie même de plus d'un cinquième de l'humanité¹.

Telle est la photographie de l'inégalité mondiale aujourd'hui. Toute photographie est cependant marquée par l'instant où elle a été prise. Certes, la distribution mondiale des niveaux de vie est dramatiquement inégale, mais en a-t-il toujours été ainsi ? Est-elle en voie d'amélioration ou, au contraire, tend-elle à empirer ?

Un retournement historique

Les avis sur l'évolution de l'inégalité mondiale des niveaux de vie divergent. Il est fréquent d'entendre dire que « les inégalités ne cessent de s'accroître ». Un rapport récent des Nations unies

1. Tout ce qui précède se réfère à l'inégalité et à la pauvreté, telles que repérées par le niveau de vie ou le potentiel de consommation à pouvoir d'achat constant. Mais il y a bien d'autres dimensions à l'inégalité et à la pauvreté : l'accès à des infrastructures de base, la santé, l'éducation, l'accès à la justice ou la participation à la décision publique. Ces dimensions non économiques sont plus difficiles à observer. Voir par exemple Esther Duflo, *Le Développement humain : lutter contre la pauvreté (I)*, Paris, La République des idées/Seuil, 2010.

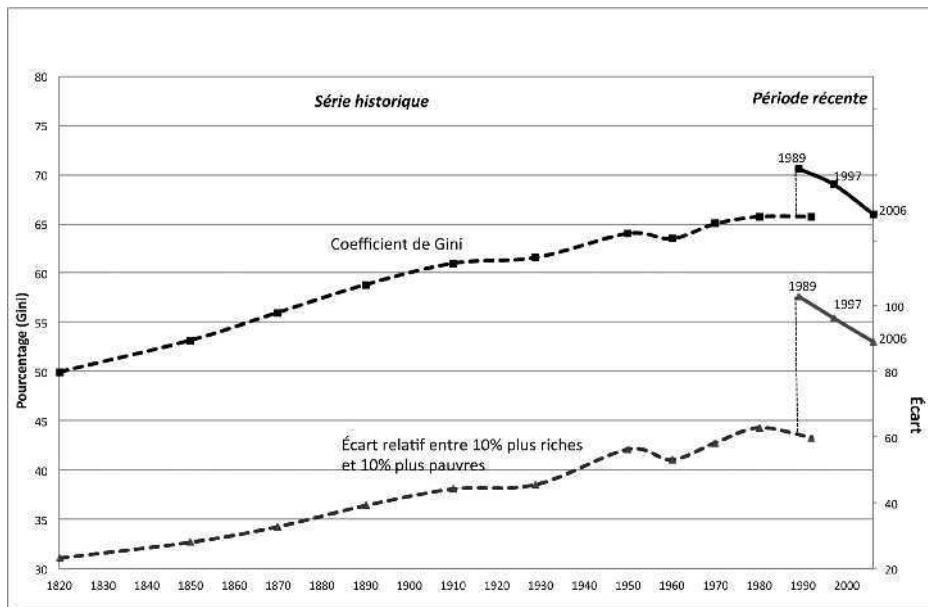
défendait cette thèse. Mais on entend également dire que le formidable développement de la Chine, et plus généralement des pays émergents, contribue à une réduction spectaculaire de l'inégalité et de la pauvreté mondiales. Qu'en est-il effectivement ?

Si l'on s'en tient à la définition usuelle de l'inégalité (entre les niveaux de vie des individus qui composent la population mondiale), alors son évolution ne fait aucun doute. Après avoir augmenté continûment depuis le début du XIX^e siècle, elle s'est mise à décroître à une cadence rapide, principalement du fait des performances des pays émergents. Ce retournement a eu lieu il y a plus d'une vingtaine d'années.

La figure 1 représente l'évolution de diverses mesures de l'inégalité mondiale du début du XIX^e siècle à nos jours. Ainsi qu'indiqué précédemment, les données de base combinent le revenu national par habitant – corrigé par un facteur tenant compte des différences internationales de prix – comme approximation du niveau de vie moyen au sein des nations, et l'estimation de la distribution relative des niveaux de vie interne aux différents pays à différentes dates.

Deux faits majeurs sont observables sur cette figure. Le premier est l'explosion de l'inégalité mondiale tout au long du XIX^e siècle et de la plus grande partie du XX^e siècle. La révolution industrielle, au début du XIX^e siècle, marque le « décollage » des grandes économies d'Europe occidentale et l'apparition de disparités accrues dans un monde où, jusque-là, l'inégalité existait essentiellement au sein des espaces nationaux. L'augmentation est continue jusqu'au dernier quart du XX^e siècle, à l'exception d'une légère égalisation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, principalement due à la mise en place dans plusieurs pays de politiques redistributives (auxquelles il faut ajouter les effets de la révolution chinoise et l'intégration de l'Europe centrale et orientale dans le bloc soviétique). La hausse est impressionnante. De 1820 à 1980, l'écart entre les 10 % les plus riches du monde et les 10 %

Figure 1
ÉVOLUTION DE L'INÉGALITÉ MONDIALE :
1820-2006 (DIVERSES MESURES)



Source : La série historique provient de François Bourguignon et Christian Morrisson, « Inequality Among World Citizens: 1820-1992 », *The American Economic Review*, vol. 92, n° 4, 2002, p. 727-744. Elle est fondée sur des données de PIB par habitant dues à Angus Maddison (dans *Monitoring the World Economy*, Paris, OECD Development Centre, 1995). Les données récentes sont issues de l'article de François Bourguignon, « A Turning Point in Global Inequality... and Beyond », *op. cit.*

les plus pauvres a été multiplié par 3 (série historique). Le coefficient de Gini était de l'ordre de 0,5 en 1820, soit le niveau d'inégalité d'un pays relativement inégalitaire aujourd'hui. Avec la base de données historiques, il était de 0,66 en 1980, supérieur à pratiquement tous les niveaux d'inégalité nationale.

Le second fait marquant est la décrue observée à partir de 1989 (période récente sur la figure 1). Le changement de bases de données et de parités de pouvoir d'achat conduit à une correction importante de l'estimation de l'inégalité mondiale. Mais, par rapport à la série historique, la baisse de l'inégalité est indéniable et extrêmement frappante. En vingt ans, le coefficient de Gini ou encore l'écart relatif entre les 10 % extrêmes ont diminué presque autant qu'ils avaient augmenté depuis 1900. Le tournant du millénaire marque un retournement historique de l'inégalité dans le monde¹.

On observe un renversement analogue en matière de pauvreté absolue. La croissance économique a entraîné une baisse continue de la proportion de personnes en situation de pauvreté dans le monde. Si tant est que les seuils de pauvreté utilisés aujourd'hui aient eu un sens il y a un siècle (même à pouvoir d'achat constant), on peut estimer que la pauvreté extrême (moins de 1 euro par personne et par jour) touchait près de 70 % de la population mondiale au début du xx^e siècle. On a vu que cette proportion était aujourd'hui inférieure à 20 %. Conjugée à la croissance démographique, il n'est pas certain cependant que cette baisse de la proportion de pauvres ait été suffisante pour empêcher l'augmentation de leur nombre absolu. La population en situation de pauvreté extrême comptait environ 1,4 milliard de personnes en 1929, juste au début de la grande crise. Elle en comptait 2 milliards vers 1980, malgré la baisse de la proportion de pauvres dans le monde. Elle est aujourd'hui à nouveau proche de 1,4 milliard.

On pourrait donc conclure que le nombre de pauvres dans le monde n'a pratiquement pas changé depuis un siècle et douter des vertus du développement économique. La grande

1. Christian Morrisson et Fabrice Murtin (par exemple dans « Inégalité interne des revenus et inégalité mondiale », document de travail P26, FERDI, 2011) ont prolongé la série historique sur la période récente à méthodologie inchangée. Ils retrouvent sensiblement la même évolution sur les vingt-cinq dernières années.

différence, cependant, est que nous nous trouvons depuis une vingtaine d'années dans une phase de diminution rapide, après une hausse séculaire qui paraissait inexorable. Depuis les années 1990, le nombre de pauvres a baissé de 500 millions d'individus. Pour la première fois depuis la révolution industrielle, il y a deux siècles, le progrès économique domine la croissance démographique. Le retournement est là aussi spectaculaire.

Devant des statistiques aussi indéniables, comment se fait-il que l'on puisse parfois entendre et lire que l'inégalité mondiale ne cesse de s'accroître ? En fait, il faut bien s'entendre sur la définition que l'on donne à l'inégalité mondiale. Paradoxalement, alors que l'inégalité mondiale est en train de baisser, la différence entre les extrémités de l'échelle des revenus nationaux continue d'augmenter. Sans pondération par les populations, les quinze pays les plus riches, soit 10 % des pays dans la base de données utilisée, avaient un niveau de vie moyen 40 fois supérieur à celui des quinze pays les plus pauvres en 1989. Ce rapport était supérieur à 60 en 2006.

La croissance exceptionnelle des pays asiatiques et les performances plutôt médiocres de plusieurs pays africains au cours des vingt ou trente dernières années expliquent cette apparente contradiction. Lorsque les pays sont pondérés par leur population, la croissance très rapide du niveau de vie individuel moyen en Chine (8 % par an), en Inde (4 % par an) et dans plusieurs autres pays asiatiques (Indonésie, Bangladesh, Vietnam, etc.), comparée à la croissance des pays riches (2 % par an), explique un écart relatif et une inégalité décroissante entre la population des pays riches et la population des pays pauvres dans leur ensemble. En revanche, la faiblesse de la croissance du revenu par tête dans plusieurs pays d'Afrique, et même la croissance négative dans certains pays sur les vingt-cinq dernières années, expliquent la divergence entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres lorsque l'on fait abstraction de leur taille. De fait, il est remarquable que la composition

de ce dernier groupe se soit radicalement modifiée au cours du temps. Parmi les quinze pays les plus pauvres, environ la moitié (dont plusieurs pays asiatiques) ont quitté ce groupe au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, on y trouve principalement des pays africains, dont plusieurs (le Rwanda, la Sierra Leone, le Liberia, Madagascar) sont entrés en décroissance à la suite de conflits intérieurs.

Que faut-il alors penser? Quelle définition retenir? En fait, les deux sont importantes. Si l'on veut avoir une perspective mondiale et considérer l'ensemble des citoyens du monde, on ne peut faire abstraction du poids démographique des divers pays, et c'est la courbe d'inégalité mondiale sur la figure 1 qu'il faut privilégier. On peut alors dire que, après deux siècles de croissance continue, l'inégalité mondiale a amorcé un reflux notable depuis vingt ans. Mais ceci ne doit pas masquer le fait qu'un petit nombre de pays, moins peuplés, ont pris un retard important sur le reste du monde. Pire, les pays les plus pauvres aujourd'hui sont plus pauvres que leurs homologues il y a vingt ans. En d'autres termes, certains pays pauvres n'ont pas profité de l'enrichissement mondial et se sont éloignés un peu plus du sommet ou même de la partie médiane de la distribution. La diminution de l'inégalité mondiale ne doit pas cacher ces aspects préoccupants, relatifs à quelques pays.

Un autre aspect négatif de cette évolution est l'augmentation des écarts absolus de niveau de vie, que l'on continue d'observer dans le monde, malgré la baisse de l'inégalité relative. Même si le niveau de vie des pays riches croît plus lentement que dans un grand nombre de pays en développement (notamment les plus peuplés), un certain taux de croissance chez eux représente une augmentation absolue du niveau de vie bien supérieure à celle produite par le même taux dans les pays en développement. Chez ces derniers, une croissance plus rapide ne comble donc pas nécessairement l'écart absolu. Ainsi, l'écart relatif entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres du monde est passé

François DUBET
Les Places et les Chances
Repenser la justice sociale
(2010)

Dominique CARDON
La Démocratie Internet
Promesses et limites
(2010)

Dominique BOURG, Kerry WHITESIDE
Vers une démocratie écologique
Le citoyen, le savant et le politique
(2010)

Patrice FLICHY
Le Sacre de l'amateur
(2010)

Camille LANDAIS, Thomas PIKETTY, Emmanuel SAEZ
Pour une révolution fiscale
Un impôt sur le revenu pour le XXI^e siècle
(2011)

Pierre LASCOUMES
Une démocratie corrompible
(2011)

Philippe AGHION, Alexandra ROULET
Repenser l'État
Pour une social-démocratie de l'innovation
(2011)

COLLECTIF
Refaire société
(2011)

Dominique GOUX, Éric MAURIN
Les Nouvelles Classes moyennes
(2012)

Blanche SEGRESTIN, Armand HATCHUEL
Refonder l'entreprise
(2012)

Nicolas DUVOUX
Le Nouvel Âge de la solidarité
Pauvreté, précarité et politiques publiques
(2012)

Le Seuil s'engage pour la protection de l'environnement

Ce livre a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication).

La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :

- la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
- la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
- la collecte et le traitement des produits dangereux.



RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : CORLET IMPRIMEUR S.A. À CONDÉ-SUR-NOIREAU
DÉPÔT LÉGAL : AOÛT 2012. N° 103196 ()
IMPRIMÉ EN FRANCE